



Direction Générale des Services  
Delphine BARRIAU

Directrice Générale Adjointe des Services  
Aurélie GIRAUD

*Affaire suivie par Véronique MICHEL,  
Directrice Habitat - 04 22 18 21 00*

**Nos réf :** FdC/DB/AG/VM n°2024-453

**Objet :** Logement à destination des travailleurs saisonniers

Madame, Monsieur,

Le Var est le deuxième département le plus prisé de France en termes d'accueil touristique.

L'été 2024 a enregistré des résultats qui ont dépassé les attentes des professionnels du tourisme avec plus de 15 millions de visiteurs.

La forte attractivité de notre territoire induit la création de nombreux emplois saisonniers.

L'enjeu majeur réside dans la capacité des territoires à répondre aux besoins en logements des travailleurs saisonniers tout en s'assurant du recrutement d'un personnel qualifié.

Les saisonniers font face à de fortes difficultés pour l'accès à des logements décentes.

Pour pallier le manque de logement à destination des travailleurs saisonniers ou l'inadaptation de l'offre disponible, la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures a mis en place un dispositif innovant.

Ces deux dernières années, je vous ai sollicité pour vous encourager à mettre en location votre logement au profit des travailleurs saisonniers. Votre mobilisation s'est renforcée puisque 30 conventions ont été signées en 2023 et 45 en 2024. Je vous en remercie vivement.

Afin de préparer la saison estivale 2025, la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures renouvelle son dispositif qui rapproche les employeurs du tourisme et les bailleurs privés.

La Londe les Maures, le

François de CANSON  
Président de la Communauté de communes  
Méditerranée Porte des Maures

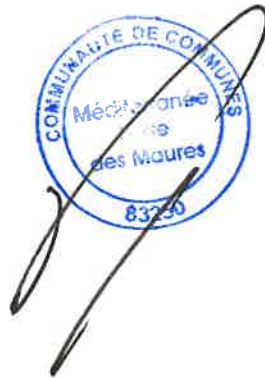
A

Madame, Monsieur,  
La (le) déclarant (e) de meublés « Décla'Loc »

Je réitère donc ma demande auprès de chaque propriétaire à dessein, car je mesure l'importance de bien loger les saisonniers.

Mes services se tiennent à votre disposition et je vous invite à contacter le secrétariat de la Direction de l'Habitat au 04 22 18 21 03 ou au 04 22 18 21 02.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



**François de CANSON**

Président de la Communauté de communes  
Méditerranée Porte des Maures  
Maire de la Londe les Maures  
Vice-président de la Région  
Provence Alpes Côte d'Azur